



VILLE DE LA QUEUE EN BRIE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à l'hôtel de Ville
Le **MERCREDI 17 FEVRIER 2010 à 20 H 30**

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2009.**
- **Compte rendu des décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

I – COMMISSION DES FINANCES, PERSONNEL, INFORMATIQUE, ADMINISTRATION GENERALE ET SECURITE PUBLIQUE

- D.O.B. Débat d'Orientations Budgétaires 2010.
- Indemnités de conseil versées aux agents des services fiscaux pour l'année 2009.
- Versement d'une subvention de fonctionnement à la brigade équestre de l'Arc Boisé au titre de l'année 2010.
- Garantie d'un prêt contracté par Antin Résidences pour des travaux de réhabilitation de 83 logements sis 10 à 18 avenue du Maréchal Mortier – 94510 la Queue en Brie.
- Modification de la garantie accordée à 2 prêts contractés par IDF Habitat pour l'opération « Jean Jaurès ».
- Versement d'une subvention exceptionnelle à « UNICEF » en faveur des victimes du séisme sur Port-au-Prince en Haïti le 12 janvier 2010.

II – COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, DEVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORTS, CIRCULATION ET AMENAGEMENT

- Autorisation accordée à Monsieur le Maire de signer le marché à procédure adaptée relatif à l'extension et à la mise aux normes de la restauration scolaire et de travaux de réhabilitation de l'école élémentaire P. Kergomard.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable pour le ravalement partiel de la façade de l'école maternelle Kergomard.
- Approbation des modifications du PLU.
- Information relative au bilan des marchés publics pour l'année 2009.

Affiché le : 10 février 2010

**Le Maire
Jean-Jacques DARVES**